

Elaboration du deuxième plan d'action du Sénégal (PAN 2) dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement ouvert (PGO)

Titre du Projet	Programme d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones #PAGOF
Partenaires	Sénégal, Tunisie, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Maroc
Opérateurs	Expertise France
Directeurs de Projet	Nicole NKOA
Email	Nicole.nkoa@expertisefrance.fr
Pays/institution	Sénégal/OSC et Administration
Opérateur sur l'activité	Expertise France
Activité	Elaboration du PAN 2 du Sénégal dans le cadre du PGO

Description et contexte du PAGOF

Lors de sa co-présidence du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO - sept. 16-sept. 17), et dans le cadre de son Plan d'Action National 2018-2020, la France s'est engagée à soutenir la transparence de l'action publique au niveau international en affichant un soutien aux pays francophones dans la mise en œuvre de leur plan d'action. Le Gouvernement français a ainsi mis en place, via un financement de l'AFD, le **Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF)**.

Sur cette base l'AFD a décidé de confier à Expertise France (Agence française d'Expertise Technique Internationale) et CFI (Agence Française de développement médias) ce projet d'Assistance Technique, à destination des pays d'Afrique francophone, et ainsi d'accompagner ces derniers dans la mise en œuvre de leur réforme de gouvernement ouvert. La première phase du projet (PAGOF1) d'une durée de 3,5 ans, a ciblé en priorité les 3 pays déjà membres de l'initiative internationale, à savoir la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire (2018 -2022).

Fort de son succès, une seconde phase a été validée par l'AFD. Menée par l'opérateur Expertise France, elle concernera désormais 05 pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie et Sénégal.

Dans cette nouvelle phase, le PAGOF2 continuera son appui aux côtés des administrations et de la société civile de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de la Tunisie, du Sénégal et du Maroc, dans la mise en œuvre des engagements techniques du Gouvernement Ouvert et dans la mise en place de leur Plan d'Action National.

L'objectif général du #PAGOF est de soutenir et accompagner les administrations et la société civile (dont les médias) des pays bénéficiaires dans la réalisation de leurs engagements en lien avec le gouvernement ouvert afin de respecter les principes du PGO que sont la transparence de l'action publique et l'accès aux données, l'intégrité de l'action publique et des agents publics et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur de l'ouverture et de la redevabilité. Il vise également à sensibiliser et soutenir les efforts des pays d'Afrique francophone dans leur démarche d'adhésion au PGO.

Description des Objectifs de l'activité

Après son adhésion au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) en 2018, le Sénégal a élaboré son premier Plan d'Actions National (PAN-PGO) 2021-2023. Dans le cadre du Projet d'Appui aux

Gouvernements Ouverts Francophones – PAGOF -, l'objectif pour cette année est d'appuyer l'opérationnalisation des engagements du Sénégal contenus dans son Plan d'Actions National (PAN-PGO), mais aussi de préparer la Co-création de son PAN2.

L'activité s'exerce dans le cadre des activités transversales de sensibilisation aux principes de gouvernement ouvert et principes méthodologiques liés au PGO (Axe A).

Dans le cadre de l'élaboration et de la Co-création du Plan d'Action National n°2 au Sénégal qui devrait être finalisé en décembre 2023, le processus et les méthodes PGO prévoient la contribution active de la société civile à cette élaboration. Cela peut prendre plusieurs formes, notamment celles de consultations publiques au sein des différentes régions afin de sensibiliser et mobiliser la population sur la collecte de thématiques communes et prioritaires qu'elle souhaiterait faire apparaître dans le PAN 2. Ces consultations seront suivis ainsi d'un atelier de convergence et d'écriture ainsi que de sessions de validation et d'une cérémonie de lancement du PAN validé.

Objectif Général

L'objectif général de procéder à l'élaboration du PAN 2 du Sénégal dans le cadre du PGO.

Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Partager avec les acteurs territoriaux, les enjeux et principes du PGO ;
- Consolider et approfondir les acquis du PGO au Sénégal ;
- Recueillir les avis et préoccupations des acteurs à la base en vue de l'élaboration du plan d'action national N° 2 ;
- Procéder à la colligation des différents rapports issus des consultations citoyennes ;
- Elaborer la première version du PAN 2 à partir des rapports ;
- Valider et lancer le PAN 2.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- Les enjeux et principes du PGO sont partagés avec les acteurs à la base ;
- Les acquis du PGO au Sénégal sont consolidés ;
- Les avis et préoccupations des acteurs à la base sont recueillis ;
- Le rapport consolidé des consultations citoyennes est disponible ;
- Le PAN 2 est lancé après sa validation.

Participants

Les activités seront organisées dans les régions, à Saly et à Dakar.

Pour les régions, les ateliers regrouperont un nombre réduit de participants (trente au total, incluant les quatre membres de la délégation), représentants de l'administration, de la société civile et du secteur privé.

Pour l'atelier de convergence de Saly, il est attendu une quarantaine de participants comprenant les membres du Comité national ainsi que les points focaux régionaux et les représentants des structures porteuses d'engagement.

L'atelier de validation technique se tiendra à Dakar en présence des membres du Comité national et des ministères en charge du plan et des finances et quelques personnes ressources.

Dates

Les activités se dérouleront conformément au calendrier ci-après :

Dates	Activités	lieu
30 octobre au ... novembre	Consultations citoyennes dans les quatorze (14) régions	Capitales régionales
	Atelier de convergence et d'écriture	Saly
décembre	Atelier de validation technique	Dakar
décembre	Atelier de lancement	Dakar

Dispositions contractuelles :

Pour accompagner le processus d’élaboration du PAN 2, un consultant sera recruté et aura pour missions :

- la formation des facilitateurs des consultations citoyennes ;
- la préparation des documents relatifs à la tenue des consultations citoyennes (supports de présentation, fiche d’engagements, consigne des travaux de groupes, etc.) ;
- l’élaboration du rapport consolidé des consultations citoyennes ;
- l’élaboration de la matrice de suivi de l’exécution du PAN 1 ;
- l’animation de l’atelier de convergence et d’écriture et l’élaboration du rapport ;
- l’élaboration de la version provisoire du PAN 2 ;
- l’animation de l’atelier de validation technique ;
- la finalisation du document portant les engagements du PAN 2.